



PROCÉDURES LOCALES

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL Lot-et-Garonne 2023 NOUVELLE AQUITAINE

MULTI-CLASSE

du 9 au 15 JUILLET 2023
MARMANDE - LFDM

Edition du 23/05/2023

Date de validation des procédures par la [Commission Sport FFVP](#) : <23 /05/2023>

Référence du règlement des compétitions FFVP : NP 4.1 - Edition 2023

L'ensemble des documents de référence est disponible sur :

<https://www.ffvp.fr/kb/organiser-une-competition>

Les procédures locales ont pour but de définir les options retenues par l'organisation lorsque le règlement fédéral (NP4.1) les permet. Elles évitent autant que possible de paraphraser la NP4.1. Les concurrents sont donc tenus de connaître la NP4.1 et les procédures locales. Les procédures locales doivent être validées par la Commission Sport FFVP au moins un mois avant la première épreuve.



Table des matières

DESCRIPTION DE LA COMPÉTITION 4 **NOM ET LIEU DE LA COMPÉTITION** 4 **CALENDRIER DE LA COMPÉTITION** 4 **NOMS ET FONCTIONS DES ORGANISATEURS ET OFFICIELS** 4 **ADRESSES POUR CORRESPONDANCE ET INSCRIPTION** 4

4 GÉNÉRALITÉS 4 **MONTANT DES FRAIS D'INSCRIPTION ET DES DÉCOLLAGES** 5 **CATÉGORIES, CLASSES ET TYPES DE PLANEURS ADMIS** 5 **LOGICIEL D'ANALYSE ET DE SCORING UTILISÉ** 5 **ENREGISTREURS DE VOL** 5 **ÉQUIPEMENTS SUPPLÉMENTAIRES REQUIS** 5 **SITE INTERNET** 5 **BASE DE POINTS DE VIRAGES** 5

5 DÉFINITION DE L'ESPACE AÉRIEN SPORTIF DU CHAMPIONNAT 6 **EMPLACEMENT DU PANNEAU D'AFFICHAGE OFFICIEL** 6 **MESSAGERIE** 6 **PROCÉDURES AU SOL** 6 **PRÉSENTATION DE L'AÉRODROME** 6

6 CONSIGNES DE MISE EN PISTE ET PASSAGE AU POINT DE PESÉE 6 **PROCÉDURE DE PESÉE** 6 **PROCÉDURE DE DÉBALLASTAGE EN PISTE** 6 **GRILLE DE DÉCOLLAGE** 7 **PC VACHE, INFORMATIONS À COMMUNIQUER EN CAS DE VACHE, REMISE DES ENREGISTREURS AU RETOUR DE VACHE** 7 **DÉPOUILLEMENT DES ENREGISTREURS** 7 **POSSIBILITÉS DE DÉPANNAGE AIR** 7 **PROCÉDURES EN VOL** 9 **FRÉQUENCES RADIO** 9

9 DÉCOLLAGE (ZONE DE LARGAGE) / DÉCOLLAGE AUTONOME 9 **PROCÉDURE EN CAS D'ATTERRISSAGE PENDANT LES MISES EN L'AIR** 12 **INFORMATION D'ARRIVÉE** 12 **PROCÉDURE D'ARRIVÉE ET D'ATTERRISSAGE** 12 **DÉROULEMENT DES ÉPREUVES** 13 **DISPOSITIONS LOCALES RELATIVES AU CONTRÔLE DU TRAFIC AÉRIEN (LE CAS ÉCHÉANT)** 13 **ZONE DES ÉPREUVES** 13 **PARAMÈTRES DES PORTES DE DÉPART ET D'ARRIVÉE** 13 **OUVERTURE DE PORTE DE DÉPART** 14 **ANNULATION D'ÉPREUVE EN VOL** 14

14 PÉNALITÉ ALTITUDE D'ARRIVÉE 14 **DIVERGENCES PAR RAPPORT AU RÈGLEMENT FÉDÉRAL NP4.1 EN VIGUEUR** 14 **ANNEXES** 14

1. Description de la compétition

1.1. Nom et lieu de la compétition

- Nom de la compétition : **Championnat Départemental Lot-et-Garonne 2023 Nouvelle Aquitaine**
- Lieu : **MARMANDE - LFDM**
- Association organisatrice : **CENTRE DE VOL À VOILE DU MARMANDAIS**
- Altitude de référence de l'aérodrome : **33 mètres** (sera utilisée pour la référence des altitudes QNH/AMSL)
- Cette compétition est sélective (ie ne diverge pas par rapport à la NP4.1) : oui *ou* non

1.1. Calendrier de la compétition

- Date limite d'inscription : **08 JUILLET 2023**
- Entraînement (non officiel) : **du 05 JUILLET au 8 JUILLET**
- Période d'enregistrement : **du 05/05/2023 au 8 JUILLET**
- Période d'inspection technique (pesée) : (le cas échéant) : **du 05 JUILLET AU 8 JUILLET**
- Premier briefing : **9 JUILLET à 10h00**
- Période de compétition (premier et dernier jour d'épreuve possible) : **du 09 au 15 JUILLET**
- Remise des prix : **15 JUILLET 2023 à 18h00**

1.1. Noms et fonctions des organisateurs et officiels

Postes obligatoires :

- Directeur de la compétition **Pascal LACHAIZE**
- Représentant fédéral ou régional : **Gérard BRIAND**
- Choix des épreuves : **Pascal LACHAIZE – Jean Claude FERDINAND**
- Scoring : **Jean Claude FERDINAND**
- Secrétariat : **Jean Louis CHEVALIER**

Postes recommandés :

- Président du Comité d'Organisation : **Pascal LACHAIZE**
- Sécurité des vols : **Maxime BONNISSENT**
- Météorologue : **Pascal LACHAIZE**
- Logistique :
- Contrôle Technique : **Maxime BONNISSENT**
- Remorquage : **Pascal LACHAIZE**
- Treillage : **NIL**
- Webmaster : **NIL**
- Responsable presse : **Pascal LACHAIZE**

1.1. Adresses pour correspondance et inscription

- Tél : **06 86 94 14 00 (Pascal) OU 06 27 14 25 37 (Jean Claude)**
- E-mail : **pascal.lachaize@mac.com – cvm47@icloud.com**
- Site web : **<https://www.ffvp.fr/trouver-un-club/centre-de-vol-a-voile-marmandais-cvvm>**
- Adresse postale : **CVVM – aérodrome de Marmande – 47200 MARMANDE**

2. Généralités

2.1. Montant des frais d'inscription et des décollages

Les frais d'inscription pour chaque planeur s'élèvent à :

- 50 € pour les pilotes de -25 ans
- 90 € pour les pilotes de +25 ans.

Ils couvrent toutes les opérations exceptés les décollages.

Le prix d'un remorqué standard (500 m AGL) est de 32 €.

Le montant de la caution de réclamation est fixé à 150 €

2.2. Catégories, Classes et types de planeurs admis

La compétition est multi-classe. Les handicaps sont fixés conformément au barème du règlement des compétitions FFVP -NP4.1.D

Le nombre maximal de planeurs admis sur la plateforme en compétition : 20.

Pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit suivant la piste en service, d'autoriser ou non l'utilisation des ballasts.

2.3. Logiciel d'analyse et de scoring utilisé

Le logiciel SeeYou (version 10.52 du 27/06/2023) sera utilisé comme logiciel de d'analyse des vols et de calculs des points.

Le script de scoring FFVP version 2023 en vigueur le jour de la 1^{ère} épreuve sera appliqué.

Les compétiteurs devront fournir les câbles ou autres matériels nécessaires au déchargement des enregistreurs de bord.

2.4. Enregistreurs de vol

Les enregistreurs de vol admis sont décrits dans la NP4.1 en vigueur.

L'organisation demandera deux semaines avant la compétition à chaque concurrent de lui transmettre un fichier de vol récent de chaque enregistreur déclaré. Ceci permettra de s'assurer de l'identifiant et du bon fonctionnement (GPS, altitude et capteur moteur le cas échéant).

2.5. Équipements supplémentaires requis

NIL.

2.6. Site Internet

L'adresse du site SoaringSpot de la compétition est https://www.soaringspot.com/en_gb/inter-departemental-nelle-aquitaine-marmande-virazeil-2023/

Il sera la référence pour les fichiers de points de virage, espace aérien et résultats de la compétition.

2.7. Base de points de virages

Le fichier de référence (*.cup) est disponible sur SoaringSpot (cf §2.6).

- Points de départ utilisables : [ligne de 10 km suivant le point de départ.](#)

- Points de report utilisables : [fixés lors des briefings du jour.](#)
- Points d'arrivée utilisables : [cercle de 3 km de l'aérodrome, altitude minimale par défaut 300 m QNH](#)

2.8. Définition de l'espace aérien sportif du championnat

- Le fichier espace aérien de référence (*.cub) est disponible sur SoaringSpot (cf §2.6).
- Carte synthétique des zones avec altitudes plancher et plafond ainsi que la liste des différentes zones seront données à chaque briefing du matin.

2.9. Emplacement du panneau d'affichage officiel

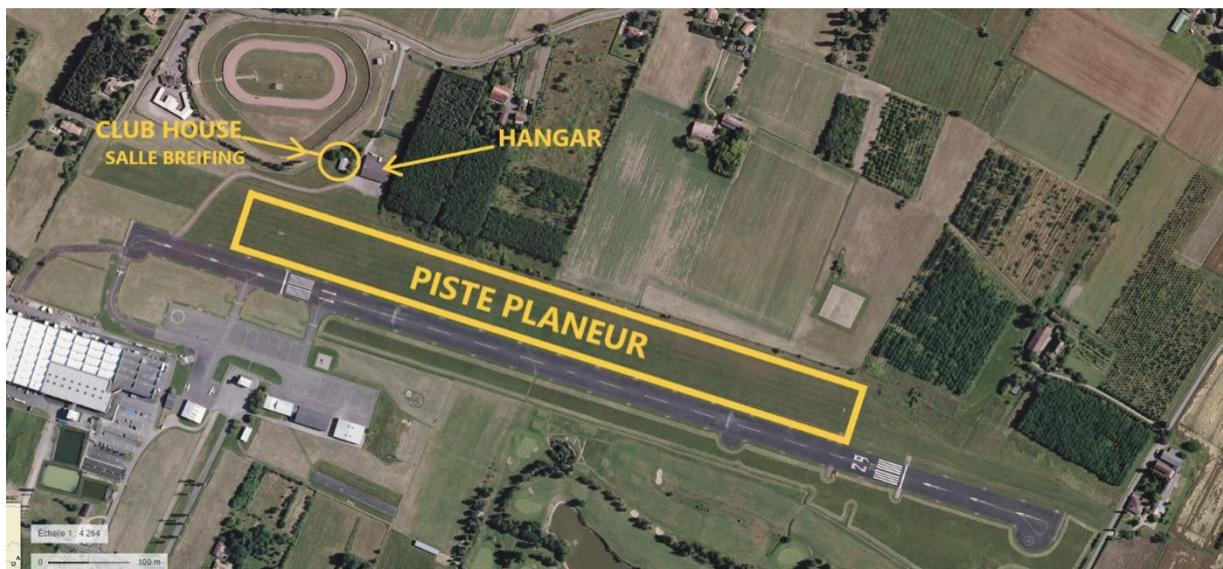
Le panneau d'affichage officiel est situé dans le club house.

2.10. Messagerie

Des informations officielles pourront être transmises par le groupe Whatsapp créé par l'organisation pour la compétition. L'organisation configurera le groupe de telle façon qu'elle soit la seule à pouvoir diffuser des messages.

3.Procédures au sol

3.1. Présentation de l'aérodrome



Voir en annexe la carte VAC du terrain.

3.2. Consignes de mise en piste et passage au point de pesée

Les consignes de mise en piste seront données au cours du premier briefing général.

3.3. Procédure de pesée

NIL.

3.4. Procédure de déballastage en piste

Les déballastages sur la grille de départ sont autorisés sous le contrôle du Directeur de Compétition ou d'un membre de l'organisation.

Dans un souci de préservation des ressources naturelles, il est demandé aux concurrents déballastant au sol de recueillir l'eau dans des bidons afin de la réutiliser.

3.5. Grille de décollage

Conformément au §11.1 de la NP4.1, le type de grille retenu pour toute la durée de la compétition est le placement libre suivant les consignes de sécurité annoncées au briefing dans l'espace dédié aux planeurs. L'heure limite pour retirer les véhicules de la grille sera précisée sur les fiches d'épreuve également publiées sur le site : https://www.soaringspot.com/en_gb/inter-departemental-nelle-aquitaine-marmande-virazeil-2023/

Des aides de pistes participeront à la manutention.

3.6. PC vache, informations à communiquer en cas de vache, remise des enregistreurs au retour de vache

Le PC Vache se situe dans le club house.

N° de téléphone [06 86 94 14 00](tel:0686941400) (Pascal) Ou [06 27 14 25 37](tel:0627142537) (Jean Claude).

Whatsapp PC Vache: [06 27 14 25 37](https://wa.me/0627142537) (Jean Claude)

En cas de vache, le pilote peut :

- Contacter le PC Vache par téléphone et donner les informations (voir fiche de vache) nécessaires au dépannage.
- Contacter le PC Vache par SMS ou Whatsapp avec le formatage suivant : [PILOTE] [N° de Concours] [nb de points tournés] [Latitude][Longitude]

Dans tous les cas, les équipiers doivent, avant de partir en dépannage, informer le PC Vache et vérifier que les coordonnées de la vache ont été bien transmises.

Le fichier IGC sera remis dès que possible au retour de dépannage et, en dernier délai, avant 8h le lendemain matin.

3.7. Dépouillement des enregistreurs

Les données de l'enregistreur principal doivent être remises à l'organisation dans un délai de 45 min après l'atterrissage, sous la forme :

- soit avec un envoi par mail à l'adresse suivante est à privilégier : scoring.jcf@orange.fr
- soit du fichier IGC issu de l'enregistreur principal, sur un support de stockage de type clé USB ou carte mémoire (SD Card).

Remarque pour les Volkslogger : les fichiers de vol doivent être téléchargés en mode « sécurisé ».

L'organisation refusera de réceptionner un enregistreur de vol et d'effectuer toute manipulation dessus.

Les résultats seront publiés sur le site : https://www.soaringspot.com/en_gb/inter-departemental-nelle-aquitaine-marmande-virazeil-2023/

3.8. Possibilités de dépannage air

Les dépannages air sont autorisés et assurés par l'organisation à condition que le planeur soit posé sur un terrain qui permette un remorquage en toute sécurité et avant l'heure limite légale (heure légale du coucher du soleil+ 30 min).

L'organisation des dépannages air est de la responsabilité du Directeur de la Compétition, qui décidera notamment de l'ordre dans lesquels ils seront effectués et de leur éventuelle délégation à un autre aéroclub.

Le coût du dépannage air réalisé par le Club dans le cadre du concours est fixé à **3,40 € la minute**.

4.Procédures en vol

4.1. Fréquences radio

Les transmissions radios ne doivent être faites que sur les fréquences autorisées par les organisateurs.

- Fréquence compétition (ouverture de la ligne, veille sécurité) : 130,125 MHz
- Fréquence décollage/arrivée/atterrissage : 120,050 MHz dans les 10 km de rayon autour de l'aérodrome.
- Fréquence détresse : 121.500 MHz

Sauf Championnat de France où l'entraide est interdite, les fréquences utilisables par les pilotes sont les suivantes :

- 122.500 MHz
- 122.650 MHz
- 123.050 MHz
- 129.715 MHz
- 129.760 MHz
- 129.980 MHz

Sauf pour raison de sécurité, aucune annonce n'est faite par le pilote ou le pilote remorqueur, ni au décollage ni au largage. Les essais radio doivent être réalisés avant le premier décollage.

Aucune annonce n'est faite par le pilote planeur ou le pilote remorqueur, ni au décollage ni au largage sauf raison de sécurité.

Les essais radio en émission et réception doivent être réalisés 20 minutes avant le 1er décollage sur la fréquence locale.

Le starter peut interrompre un décollage avant roulage par l'annonce : « **STOP REMORQUAGE** ».

Dès l'annonce, le remorqueur reste immobilisé, le planeur sort entièrement les aérofreins et largue le câble au besoin.

Le starter annoncera ensuite la reprise des décollages.

4.2. Décollage (zone de largage) / décollage autonome

DÉPARTS

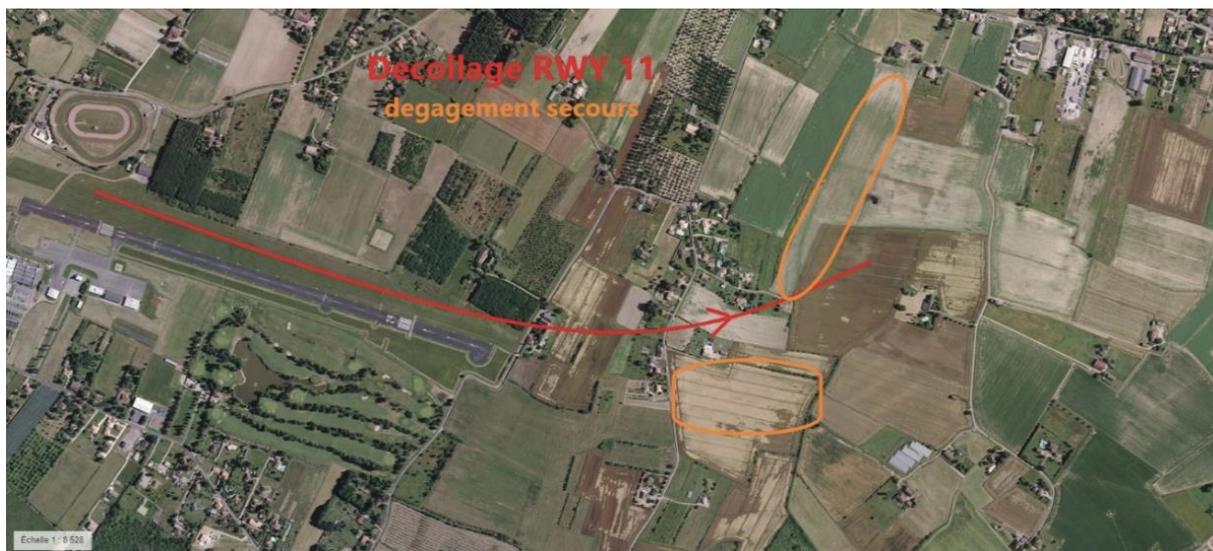
DÉCOLLAGE PISTE 11

Les décollages se feront sur la gauche de la piste pour tous les planeurs.

Les remorqueurs se poseront coté piste en dur avec le câble.

Si un pilote n'accroche pas, il se posera côté piste en dur afin de dégager rapidement le planeur sur la gauche de la piste.

Décollage interdit si un planeur ou un remorqueur est en approche finale.



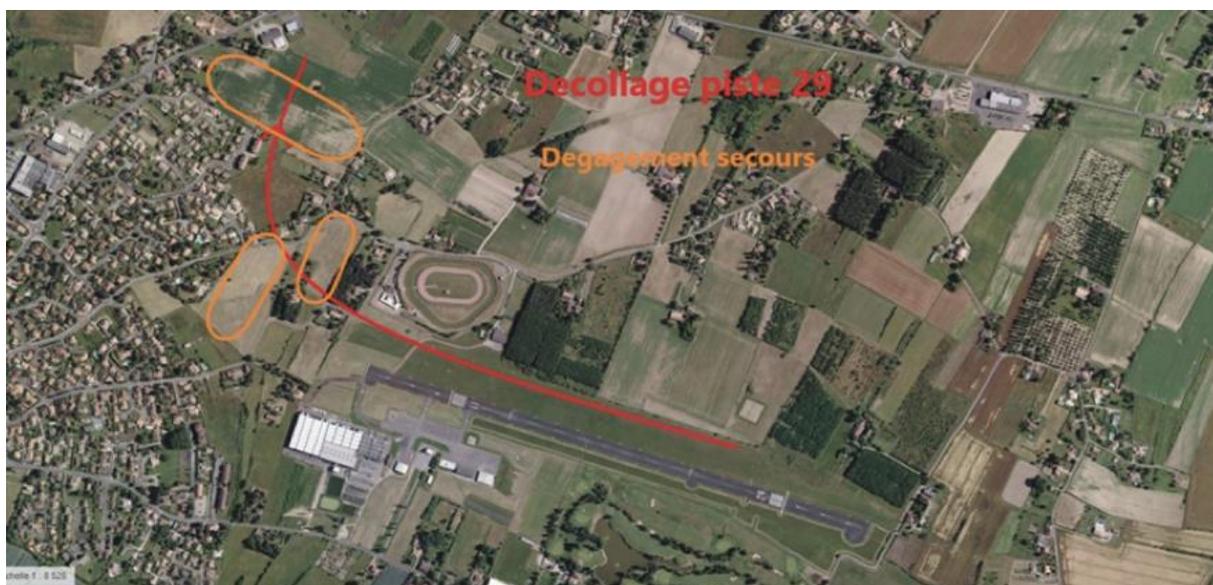
DECOLLAGE PISTE 29

Les décollages se feront sur la droite de la piste pour tous les planeurs.

Les remorqueurs se poseront côté piste en dur avec le câble.

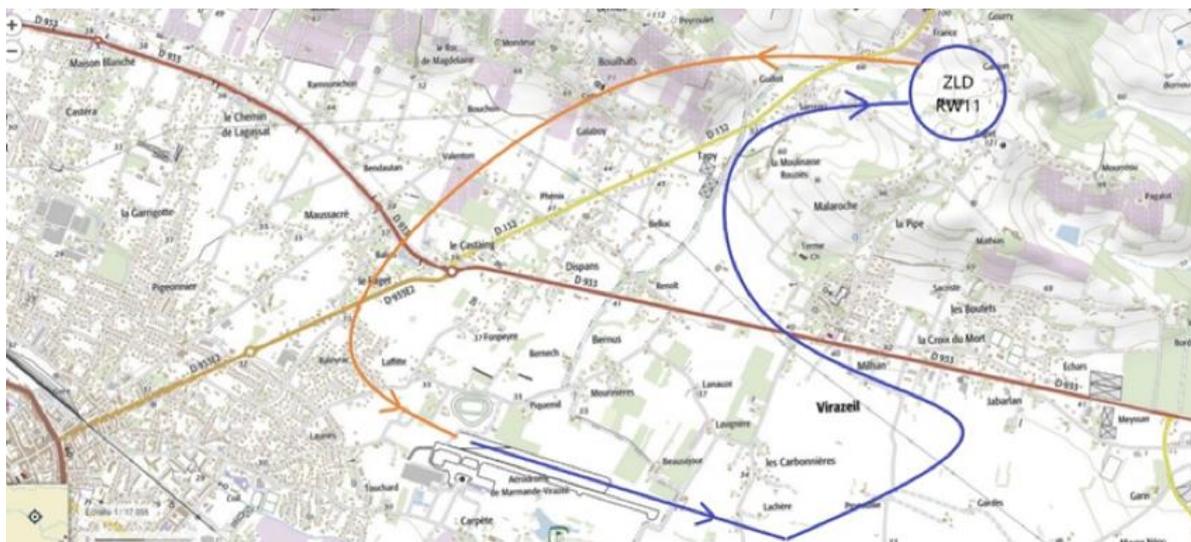
Si un pilote n'accroche pas, il se posera côté piste en dur afin de dégager rapidement le planeur sur la droite de la piste.

Décollage interdit si un planeur ou un remorqueur en approche finale

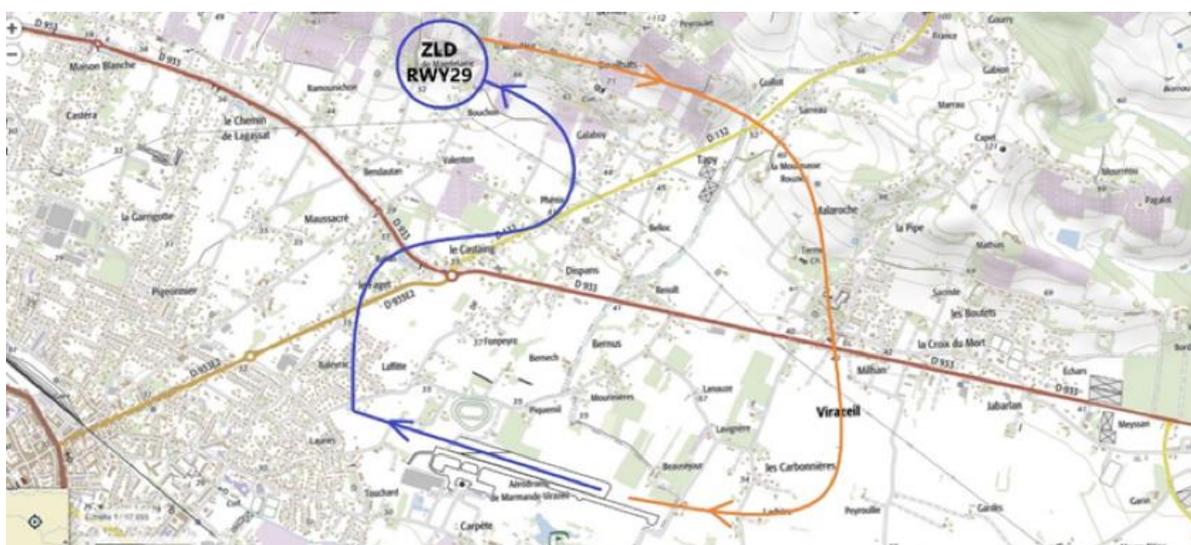


Après largage, les concurrents doivent quitter dès que possible la zone de largage soit latéralement soit verticalement (par le haut). Un concurrent revenant dans le circuit de remorquage à une altitude inférieure ou égale à l'altitude de largage devra se signaler sur la fréquence utilisée pour les remorquages de telle sorte à être clairement localisé par les remorqueurs.

Zone de largage QFU 11



Zone de largage QFU 29



Les consignes de décollage et de largage seront expliquées lors du briefing général aux compétiteurs ainsi qu'aux pilotes remorqueurs.

Les planeurs autonomes décolleront sur la partie de piste identique aux autres.

Ligne de départ rectiligne de longueur totale 10 km (2 x 5 km de chaque côté du point de départ), centrée sur le point de départ, avec comme paramètres de franchissement :

- Vitesse sol maximale : **170 km/h**, sauf changement lors du briefing journalier.
- Altitude maximale de franchissement de ligne : sera définie chaque jour en fonction des plafonds observés et annoncée durant les messages radio d'ouverture de porte.



4.3. Procédure en cas d'atterrissage pendant les mises en l'air

Avant tout décollage, y compris pour les vols d'entraînements, tous les pilotes devront avoir pris connaissance des consignes locales de sécurité en cas d'incident de remorquage.

Ces consignes seront données lors du premier briefing général et feront l'objet de rappels.

En cas d'incident (casse câble, problème moteur du remorqueur, etc.) annoncé par le pilote remorqueur ou le pilote planeur, le starter stoppera les décollages suivants. Les remorqués ne pourront reprendre qu'après clôture de l'incident et selon ses instructions

4.4. Information d'arrivée

Les arrivées avec passage vertical aérodrome sont interdites.

Le pilote annonce son arrivée et ses intentions sur la fréquence local, **120,050 Mhz** lorsqu'il est à 10 km du cercle d'arrivée, en utilisant la phrase suivante :

« [n° de concours] au km 10 »

Le starter collationne le numéro de concours avec les informations utiles (vent, piste en cas de passage) et demande au pilote de rappeler au km 3. Au km 3, sur la 120,050, le pilote annonce :

« [N° de concours] au km 3 »

Puis le pilote annonce au passage du cercle d'arrivée :

4.5. Procédure d'arrivée et d'atterrissage

L'arrivée directe, suivie d'un atterrissage long ou un tour de piste classique est la procédure normale et conseillée. Les schémas relatifs aux procédures d'atterrissage figurent en annexe.

Arrivée directe : le pilote à l'atterrissage suit les instructions données par l'organisation qui régule le trafic de manière à ce que les premiers planeurs en arrivée directe effectuent un atterrissage aussi long que possible, en gardant son axe, permettant aux planeurs suivants de se poser en toute sécurité.

Les passages ne sont pas autorisés.

5. Déroulement des épreuves

5.1. Dispositions locales relatives au contrôle du trafic aérien (le cas échéant)

NIL.

5.2. Zone des épreuves

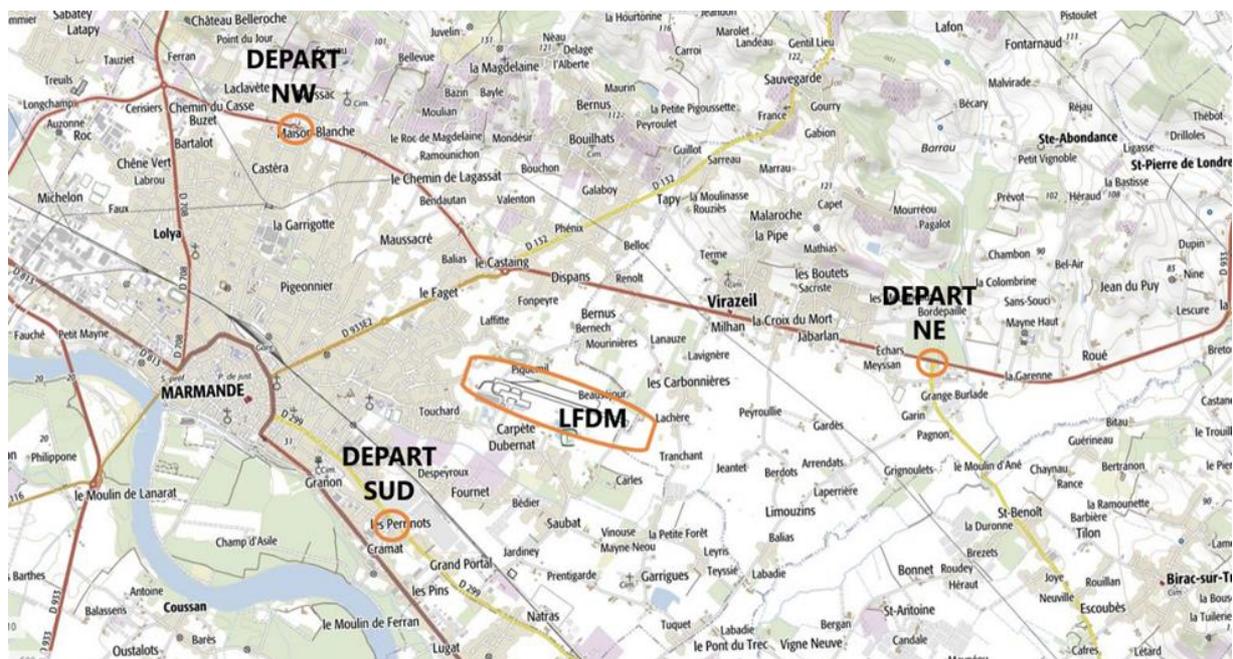
NIL.

5.3. Paramètres des portes de départ et d'arrivée

Départ :

Ligne de départ rectiligne de longueur totale **10 km (2 x 5km)** de chaque côté du point de départ), centrée sur le point de départ, avec comme paramètres de franchissement :

- Vitesse sol maximale: **170 km/h**, sauf changement lors du briefing journalier
- Altitude maximale de franchissement de la ligne de départ: sera définie chaque jour en fonction des plafonds observés et annoncée durant les messages radio d'ouverture de porte.



Arrivée :

Cercle de rayon 3 km centré sur le point d'arrivée avec comme paramètre de franchissement :

- Altitude minimale : 300 mètres QNH, sauf changement durant le briefing journalier.

5.4. Ouverture de porte de départ

Se référer à la NP4.1 §12.4.3.

5.5. Annulation d'épreuve en vol

À tout moment, l'organisation peut annuler l'épreuve en annonçant sur la fréquence compétition :

« Compétition XX, l'épreuve pour la classe [la classe] est annulée. ».

Les concurrents sont priés de relayer le message le plus sportivement possible.

5.6. Pénalité altitude d'arrivée

La pénalité pour passage de la porte d'arrivée sous l'altitude minimale est de type « Temps ».

6.Divergences par rapport au règlement fédéral NP4.1 en vigueur

NIL.

7. Annexes

-

CARTE VAC – LFDM

ATTERRISSAGE A VUE

Visual landing

Ouvert à la CAP
Public air traffic

21 JUN 18

MARMANDE VIRAZEIL

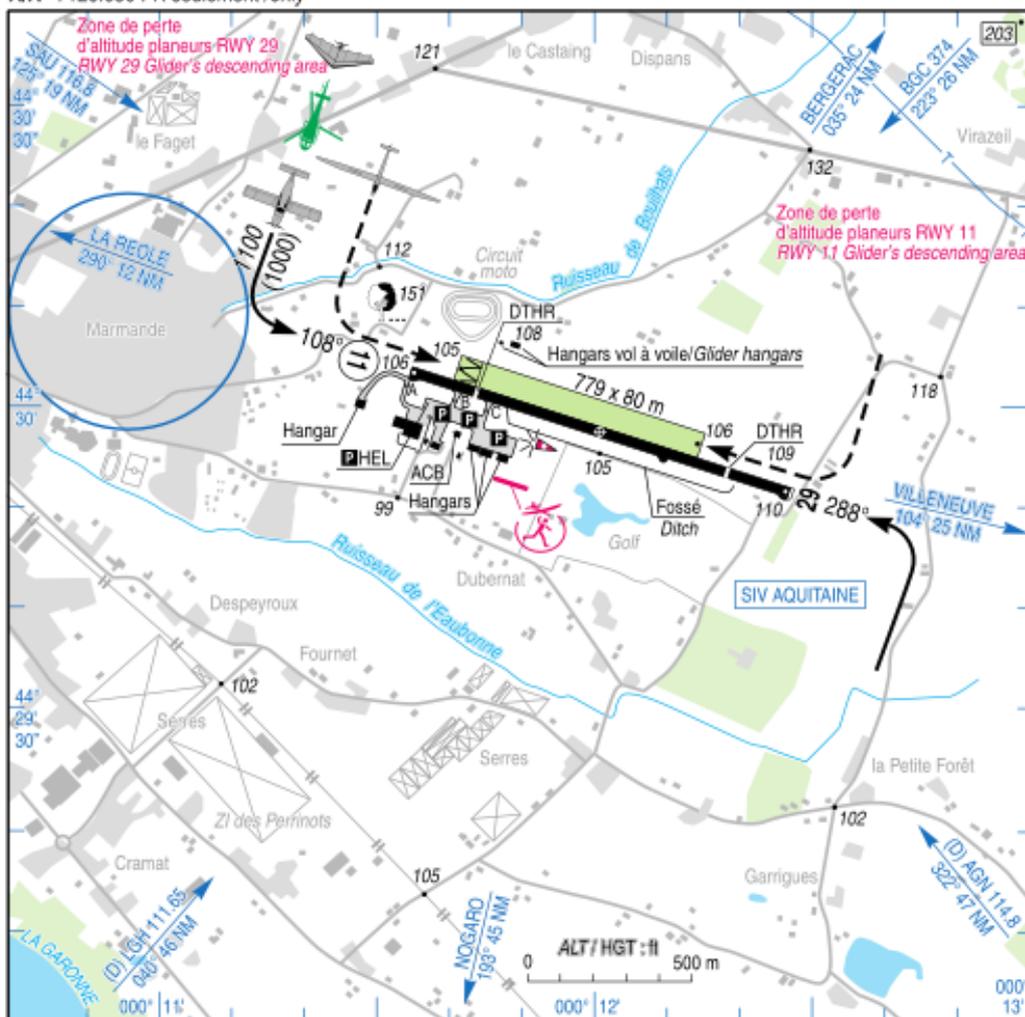
AD 2 LFDM ATT 01

	ALT AD : 110 (4 hPa)	LFDM VAR : 0°(15)
	LAT : 44 29 57 N	
	LONG : 000 12 01 E	

APP : NIL

TWR : NIL

A/A : 120.050 FR seulement /only



RWY	QFU	Dimensions Dimension	Nature Surface	Résistance Strength	TODA	ASDA	LDA
11	108	1193 x 30	Revêtue Paved	< 5.7 t	1193	1193	993
29	288				1193	1193	1001

Aides lumineuses :
BI RWY 11/29
PCL

Lighting aids :
LIL RWY 11/29
PCL



AMDT 08/18 CHG : suppression treillage planeur.

© SIA

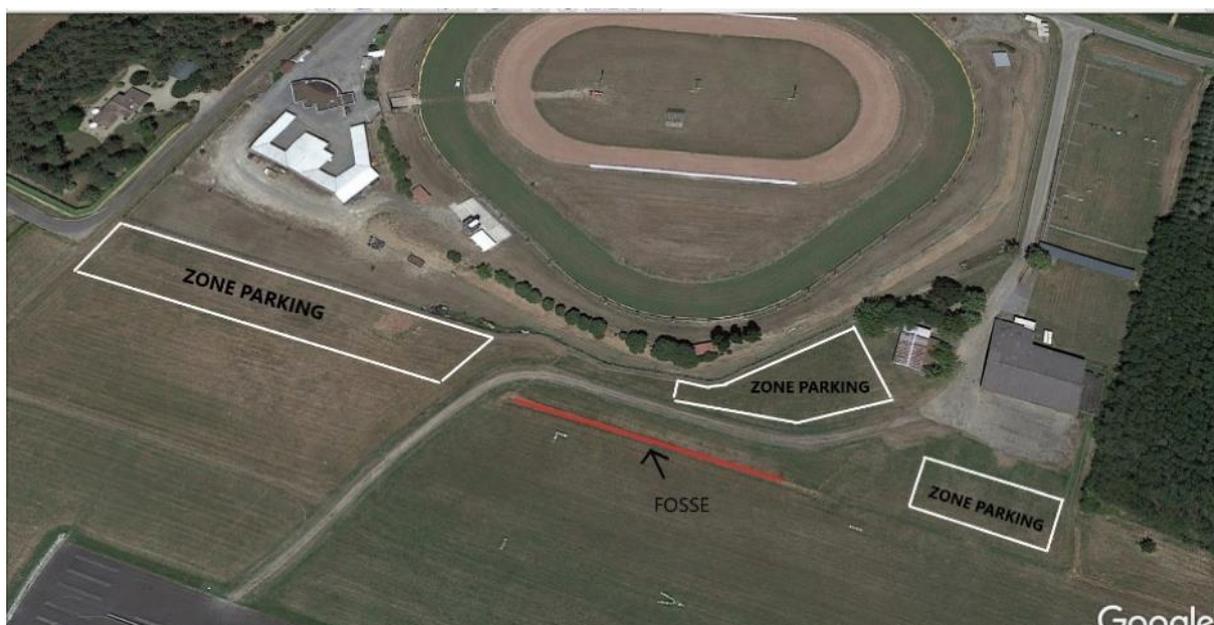
RÈGLES DE VIE SUR L'AÉRODROME ET DANS LA ZONE DE VIE

Les possibilités d'hébergement sont mises en ligne sur le site du club. Le terrain permet notamment de camper avec tente, caravane, camping-car.

Vous êtes dans un espace naturel sensible au feu. Attention aux mégots, barbecues etc. ...L'ensemble des bâtiments de CVVM est non-fumeur.

Le club dispose de moyens sanitaires limités qui seront accessibles aux compétiteurs. Il est demandé d'en faire une utilisation bienveillante et de rendre compte aux responsables de CVVM de tout problème.

ZONES DE PARKING



SECURITE

C'est un jeu, sans enjeu

- Sachez dire « STOP »

Faites votre vol

- Ne copiez pas les erreurs des autres.
- Votre solution est probablement la bonne.

Anticollision

- Regardez dehors en permanence !
 - Pas de comportement agressif et de trajectoire non sécuritaire (ressource sous un planeur).
- Vigilance extrême vis-à-vis des véhicules circulant sur les routes et au voisinage de l'aérodrome .

Exclusion du concours possible si manœuvre dangereuse

- Raccrochages bas, passage etc.... de perte d'altitude et tour de piste pour la 11 et 29

Préparez votre vol sereinement

- Décollez uniquement quand vous êtes prêt.
- Planeur, cartes, GPS, visualisation du parcours.

Volez l'esprit clair et net

- Forme physique, alimentation, hydratation ...

C'EST UN JEU, SANS ENJEU

SACHEZ DIRE STOP

